



## Décision de radiodiffusion CRTC 2005-419

Ottawa, le 18 août 2005

### **CHUM limitée**

Victoria (Colombie-Britannique)

### **Plainte concernant la diffusion d'un épisode de l'émission *Talk Radio* sur les ondes de CFX Victoria**

*Dans la présente décision, le Conseil traite une plainte concernant des propos diffusés par la station de radio AM, CFX Victoria. Après examen du segment de l'émission en cause, le Conseil conclut qu'en le diffusant, CHUM limitée, titulaire de CFX, a enfreint la disposition du Règlement de 1986 sur la radio qui interdit la diffusion de propos offensants. Le Conseil conclut également que la titulaire a failli au respect de certains objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion établis dans la Loi sur la radiodiffusion, notamment celui d'assurer une programmation de haute qualité. Le Conseil accorde à la titulaire un délai de trois mois pour élaborer et soumettre à son approbation les lignes directrices qui régiront désormais ses émissions de tribune téléphonique.*

### **Historique**

1. Le 11 octobre 2004, le Conseil a reçu une plainte par écrit concernant un segment d'émission diffusé le 27 septembre 2004 sur les ondes de CFX, une station de radio AM située à Victoria, en Colombie Britannique. La titulaire, CHUM limitée (CHUM), venait d'acquérir les stations CFX et CHBE-FM de Seacoast Communications Group Incorporated en date du 3 septembre 2004.<sup>1</sup>
2. Puisque CFX n'est pas membre du Conseil canadien des normes de la radiotélévision, le Conseil a traité la plainte.

### **La plainte**

3. Dans une brève intervention téléphonique au cours de l'émission de tribune téléphonique *Talk Radio* du 27 septembre 2004, le plaignant a dénoncé les opinions formulées par l'invité du jour en disant qu'il avait [traduction] « rarement...entendu un message à la radio tellement plein de haine qu'il soit à la limite de l'aliénation mentale ».
4. Dans sa plainte écrite, le plaignant allègue que cette émission radiophonique constitue un cas de propos haineux à l'égard des Musulmans et de la religion islamique.

<sup>1</sup> CFX et CHBE-FM Victoria – Acquisition d'actif, décision de radiodiffusion CRTC 2004-402, 3 septembre 2004

## Réplique de la titulaire

5. CHUM a répliqué à la plainte le 22 novembre 2004 en ces termes : [traduction]

Certes, *Talk Radio* présente des opinions différentes et, à l'occasion, des gens dont l'opinion risque de choquer une partie de l'auditoire. Nous sommes à l'affût d'invités qui ont des idées tranchées sur des questions importantes et, à l'occasion, il nous arrive de tomber sur un invité dont le point de vue est radical. Dans de tels cas, nos animateurs et nos auditeurs ont démontré qu'ils n'avaient pas peur de réfuter les opinions radicales. Cela donne, à notre avis, une émission capable d'exposer un large éventail d'opinions sur des questions d'actualité.

6. La titulaire a aussi déclaré qu'il était important [traduction] « de faire la distinction entre les opinions de l'invité et la conduite de notre employé et de la station radiophonique ». Selon la titulaire, l'animateur de l'émission [traduction] « a réfuté plusieurs fois les opinions de l'invité et n'était clairement pas d'accord avec plusieurs des affirmations de son invité au cours de l'entrevue ».

## L'émission

7. *Talk Radio* (l'émission) est une émission de tribune téléphonique dont le thème principal est l'actualité. À l'époque de la plainte, l'émission faisait partie d'un bloc de l'après-midi intitulé *Newsline*, animé par Terry Moore (l'animateur) et diffusé de 15 à 19 heures du lundi au vendredi sur les ondes de CFX.
8. Le segment à l'étude consiste en une entrevue de l'animateur de l'émission avec Craig Winn (l'invité). Ce dernier, citoyen américain, a été décrit par l'animateur comme [traduction] « un entrepreneur, un ex-milliardaire de l'Internet qui a fait la couverture du magazine *Business Week* [...] un homme investi d'une mission, celle de parler de la véritable motivation des terroristes et de ce qu'il faut faire pour contrer leur démesure ».
9. La question à l'étude lors de l'émission du 27 septembre 2004 était l'escalade des armes nucléaires et du terrorisme dans le monde, dans la perspective en particulier des attentats terroristes en Irak et de la capacité nucléaire de l'Iran. À plusieurs reprises au cours de l'entrevue, l'invité a qualifié les terroristes littéralement de [traduction] « bons Musulmans » et de « fondamentalistes qui suivent l'exemple de Mahomet », et a décrit l'Islam comme une source de terreur dans le monde. Les passages qui suivent sont extraits de l'épisode en cause :

Ces djihadistes qui font vivre l'enfer à leurs propres compatriotes en Irak et assassinent des Américains sont de bons Musulmans. Ce sont des fondamentalistes qui suivent l'exemple de Mahomet. Tant que nous nous illusionnons en les appelant des terroristes ou des rebelles, au lieu de dire ce qu'ils sont réellement, de bons Musulmans, nous n'avons aucune chance de nous protéger contre eux.

... [ils] vont tâcher de tuer un à un tous ceux qui ne partagent pas leur point de vue.

Les Musulmans vont continuer à se battre contre les non-Musulmans jusqu'à ce que l'Islam soit la seule religion et la seule doctrine politique de la planète, ou qu'ils aient tué tous les non-Musulmans.

10. Une transcription de l'entrevue figure en annexe à la présente décision.

### **Analyse et décision du Conseil**

11. Selon l'article 5(1) de la *Loi sur la radiodiffusion* (la Loi), le Conseil réglemente et surveille tous les aspects du système canadien de radiodiffusion en vue de mettre en œuvre la politique canadienne de radiodiffusion. Cette politique et bon nombre de ses objectifs sont décrits de façon exhaustive à l'article 3(1) de la Loi. Cet article stipule, entre autres, que le système canadien de radiodiffusion devrait « servir à sauvegarder, enrichir et renforcer la structure culturelle [et] sociale [...] du Canada » (article 3(1)d(i)); « favoriser l'épanouissement de l'expression canadienne en proposant une très large programmation qui traduise des attitudes, des opinions, des idées [et] des valeurs [...] canadiennes » (article 3(1)d(ii)); et, par sa programmation, « ...répondre aux besoins et aux intérêts, et refléter la condition et les aspirations, des hommes, des femmes et des enfants canadiens, notamment l'égalité sur le plan des droits... » (article 3(1)d(iii)). De plus, l'article 3(1)g déclare que « la programmation offerte par les entreprises de radiodiffusion devrait être de haute qualité ».
12. L'article 3(b) du *Règlement de 1986 sur la radio* (le Règlement) a été adopté dans le but de donner effet aux objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion de la Loi, dont il est question ci-haut. Il précise qu'il est interdit au titulaire de diffuser :

... des propos offensants qui, pris dans leur contexte, risquent d'exposer une personne ou un groupe ou une classe de personnes à la haine ou au mépris pour des motifs fondés sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge ou la déficience physique ou mentale.
13. Lors de son examen, le Conseil a tenu compte des préoccupations du plaignant, de la réponse de la titulaire ainsi que de sa propre analyse de l'émission. Comme la plainte concerne une émission de type tribune téléphonique, le Conseil s'est également penché sur les responsabilités du radiodiffuseur qui sont énoncées dans *Politique en matière de tribunes téléphoniques*, avis public CRTC 1988-213, 23 décembre 1988 (la politique sur les tribunes téléphoniques).

## Propos offensants

14. Le but du règlement interdisant les propos offensants est de prévenir les préjudices très réels que de tels propos peuvent causer, préjudices qui sont contraires aux objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion. Les propos qui risquent d'exposer un groupe à la haine ou au mépris causent des préjudices émotionnels pouvant entraîner de sérieux problèmes d'ordre psychologique et social parmi les membres du groupe visé. La dérision, l'hostilité et la violence encouragées par ces propos peuvent avoir, pour les membres de ce groupe, un impact très néfaste sur l'estime de soi, la dignité humaine et leur acceptation par la société. Ce préjudice mine l'égalité des droits de ceux qui sont visés, droits que la programmation du système canadien de radiodiffusion devrait respecter et refléter, conformément à la politique canadienne de radiodiffusion. En plus d'éviter le préjudice aux personnes visées par de tels propos, la disposition du Règlement interdisant les propos offensants vise à garantir à tous les Canadiens le reflet et le respect des attitudes et des valeurs canadiennes. La diffusion de propos incitant à la haine et au mépris mine également la structure culturelle et sociale du Canada, que le système canadien de radiodiffusion doit sauvegarder, enrichir et renforcer.
15. Les propos diffusés en ondes contreviennent à l'article 3(b) du Règlement lorsque les trois critères suivants sont réunis :
- (i) les propos sont offensants;
  - (ii) les propos offensants, pris dans leur contexte, risquent d'exposer une personne ou un groupe ou une classe de personnes à la haine ou au mépris;
  - (iii) les propos offensants sont fondés sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge ou la déficience physique ou mentale.
16. Le Conseil juge que le passage de l'émission en question renferme des propos offensants à l'égard des Musulmans fondés sur leur religion. L'invité affirme par exemple :  
[traduction]

Tout ce qu'on sait concernant Mahomet [...] présente l'unique prophète de l'Islam comme un terroriste, un voleur, un marchand d'esclaves, un pédophile, comme un homme qui a pratiqué l'inceste, de nombreux actes de viol, des meurtres collectifs, l'assassinat de tous les journalistes. C'est lui le fondement de l'Islam. Sans Mahomet, pas d'Allah; sans Mahomet, pas de Coran; sans Mahomet, pas d'Islam. Les fondements de l'Islam reposent sur un pirate et terroriste perverti. Ça n'est peut-être pas joli de dire cela, mais c'est malheureusement la vérité, et à vouloir le nier, nous nous ferons tuer.

La plus grande compassion qu'on puisse avoir c'est de dénoncer et de condamner les doctrines qui sont fondamentalement racistes, intolérantes et violentes. L'Islam représente toutes ces choses-là.

17. À un moment donné au cours de l'entrevue, l'invité déclare que les Musulmans :  
[traduction]

... ne sont pas en mesure de comprendre ce qu'ils font. Personne avec toute sa tête ne serait prêt à s'en remettre aux conseils d'un violeur, un terroriste, un massacreur [...] Alors il faut partir du principe qu'ils sont irrationnels, endoctrinés depuis la naissance et que, ou bien ils ont perdu la faculté de penser, ou bien ils estiment que penser est dangereux.

18. Dans la perspective du Conseil, de tels propos portent atteinte à la dignité humaine des Musulmans en les représentant comme des personnes inférieures au plan intellectuel. De plus, les Musulmans sont décrits comme des gens dont les croyances religieuses en font une menace physique pour les non-Musulmans. Bien qu'il n'y ait eu aucun appel à la violence comme tel au cours de l'émission, le Conseil estime que les commentaires de l'invité sont susceptibles d'inspirer une certaine forme d'action à l'encontre des Musulmans à cause de leur religion. Le Conseil juge cela d'autant plus dangereux dans le contexte politique et international actuel où le terrorisme est tout particulièrement au centre de l'attention.
19. Le Conseil souligne également que le contexte de l'émission était suffisamment sérieux pour que les auditeurs puissent trouver les explications de l'invité crédibles ou convaincantes. En particulier, la gravité du sujet, la nature et le ton de la discussion, de même que le fait que l'invité ait été présenté comme une autorité en la matière, tout concourait à donner de la crédibilité à l'information diffusée. Le sujet de la discussion de même que le ton sont demeurés sérieux tout au long de l'entrevue. Le Conseil considère les commentaires sur les Musulmans et l'Islam comme étant des propos offensants qui, pris dans leur contexte, risquent d'exposer les Musulmans à la haine ou au mépris pour des motifs fondés sur leur religion.
20. À la lumière de ce qui précède, le Conseil conclut qu'en diffusant le segment en question, la titulaire a enfreint l'article 3(b) du Règlement.

### **Politique sur les tribunes téléphoniques**

21. Conformément à l'article 3(1)h) de la Loi, le titulaire d'une entreprise de radiodiffusion est responsable des émissions qu'il diffuse.
22. Dans la politique sur les tribunes téléphoniques, la responsabilité du titulaire à l'égard des émissions de tribune téléphonique est décrite comme suit :

Le titulaire est responsable des actions de ses employés, y compris les animateurs, les producteurs et les programmeurs de tribunes téléphoniques. Le titulaire est également responsable des observations que les invités ou les appelants font au cours de ce genre d'émissions.

23. La politique sur les tribunes téléphoniques mentionne en outre que :

Le Conseil exigera des titulaires qui se sont montrés incapables de respecter les dispositions de la Loi ou des règlements au chapitre des tribunes téléphoniques qu'ils élaborent des lignes directrices appropriées et d'autres mécanismes de contrôle pour satisfaire aux exigences en matière de propos offensants, d'équilibre et de normes élevées que renferment les règlements et la Loi.

24. Dans sa réplique au plaignant, la titulaire reconnaît la responsabilité qui lui incombe de réfuter les propos radicaux et potentiellement offensants de ses invités sur ses ondes. Elle affirme que l'animateur de l'émission a réfuté plusieurs fois les opinions émises par son invité.

25. Le Conseil croit que l'animateur de l'émission, s'il avait véritablement contredit ou réfuté les propos de son invité, ou conseillé à celui-ci de réfléchir au caractère haineux de ses observations, aurait pu amortir l'impact des propos tenus. Contrairement à ce que prétend la titulaire, le Conseil estime que l'animateur de l'émission n'a pas ouvertement critiqué les opinions émises par l'invité et ne les a pas non plus réfutées adéquatement. Bien qu'il ait soulevé, au cours de l'entrevue, le fait que le président de l'Islamic Association of Canada entretienne des vues différentes, l'animateur n'a contredit à aucun moment les propos de son invité. Au contraire, il a facilité les commentaires de son invité en l'incitant à exprimer ouvertement ses vues et à préciser certaines affirmations.

26. En l'occurrence, le Conseil considère que la titulaire ne s'est pas acquittée de façon adéquate des responsabilités à l'égard de ses émissions qui lui sont dévolues en vertu de l'article 3(1)h) de la Loi. Le Conseil est également préoccupé par le fait que l'animateur de l'émission semblait conscient que les opinions de son invité sur l'Islam pouvaient être problématiques soulever des problèmes puisqu'au début de l'entrevue, il a indiqué que son invité avait déjà pris part à l'émission et l'a décrit comme [traduction] « très controversé, un type qui n'a pas du tout, mais pas du tout la langue dans sa poche pour parler de la situation dans le monde islamique ».

27. À la lumière de ce qui précède, le Conseil considère que l'élaboration de lignes directrices pour les émissions de tribune téléphonique constitue une solution appropriée dans les circonstances. Par conséquent, pour s'assurer que la titulaire respecte ses obligations réglementaires à l'avenir, et dans l'esprit de sa politique sur les tribunes téléphoniques, le Conseil exige de la titulaire : a) qu'elle rédige des lignes directrices appropriées pour empêcher la diffusion de propos offensants, qui définissent les responsabilités de la titulaire elle-même et celles de l'animateur de l'émission quand il présente un invité aux opinions controversées et b) qu'elle spécifie, dans ces lignes directrices, de quelle manière celles-ci seront communiquées aux employés de la station radiophonique. La titulaire doit déposer ces lignes directrices au Conseil dans les trois mois qui suivront la publication de la présente décision.

## **Autres questions**

28. La licence de radiodiffusion de CFXA expire le 31 août 2006. Lors du dépôt de sa demande de renouvellement de licence, le Conseil exige que CHUM fasse rapport sur la mise en œuvre et l'efficacité des lignes directrices de CFXA dans sa programmation. Le Conseil pourrait alors discuter avec la titulaire de la possibilité d'intégrer ces lignes directrices dans les conditions de licence.

Secrétaire général

*La présente décision doit être annexée à la licence. Elle est disponible sur demande en média substitut et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*

## Annexe à la décision de radiodiffusion CRTC 2005-419

Extrait d'un segment de l'émission *Talk Radio*  
diffusée par CFX Victoria entre 18 h 30 et 19 h (environ)  
le 27 septembre 2004  
(traduction d'une transcription effectuée au CRTC)

*Terry Moore – Animateur de radio*

*Craig Winn – Invité*

*Jack Etkin – Auditeur au téléphone*

Terry Le monde est en proie à beaucoup de problèmes et nous faisons face à toute une série de questions. Au moment même où l'on se parle, l'inquiétude refait surface à propos de la Corée du Nord et de l'éventualité d'une autre escalade dans les armes atomiques de la Corée du Nord. Quelle sont les faits et quels sont les problèmes dans le monde? Eh bien notre invité, qui s'est déjà fait entendre sur nos ondes, très controversé, un type qui n'a pas du tout, mais pas du tout la langue dans sa poche pour parler de la situation dans le monde islamique, Craig Winn se joint à nous. C'est un entrepreneur, un ex-millionnaire de l'Internet qui a fait la couverture du magazine *Business Week*. Il voyage en quête de ce qu'il soutient être la vérité. C'est un homme investi d'une mission, celle de parler de la véritable motivation des terroristes et de ce qu'il faut faire pour contrer leur démesure. Son dernier livre s'intitule *Tea With Terrorists*. Il nous rejoint ce soir par voie téléphonique pour en parler et pour parler de la question de l'Iran vis-à-vis les U.S.A., vis-à-vis l'ONU et vis-à-vis Israël. Il nous parle au téléphone de chez lui aux États-Unis. Craig, merci d'avoir bien voulu vous joindre à nous.

Craig Bonsoir Terry, c'est un plaisir d'être à nouveau des vôtres.

Terry Écoutez, nous sommes ravis que vous soyez de retour sur nos ondes. Il y a une chose que l'on constate depuis notre dernière conversation vous et moi, et je crois qu'il est grand temps qu'on y voie. Quelques-uns de nos principaux journaux nationaux et de nos correspondants nationaux commencent à se demander pourquoi on persisterait à appeler ces gens en Irak, par exemple, des rebelles et... et... et... dire que ce sont des... hem... hem... rebelles islamistes, pourquoi ne pas les appeler par leur vrai nom, parce que ces gens-là, ce n'est rien d'autre qu'une bande de fous qui sont de véritables terroristes. Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont des fondamentalistes, cessons de les appeler des fondamentalistes, cessons de les appeler des rebelles, appelons-les par leur vrai nom : des terroristes déments. Vous êtes d'accord?

Craig Non, en total désaccord.



- Terry Pourquoi?
- Craig Parce que tout ce que vous venez de dire est inexact. Pour commencer, ils ne sont rien d'autre que des fondamentalistes. C'est exactement ce qu'ils sont. Ces djihadistes qui font vivre l'enfer à leurs propres compatriotes en Irak et assassinent des Américains sont de bons Musulmans. Ce sont des fondamentalistes qui suivent l'exemple de Mahomet. Tant que nous nous illusionnons en les appelant des terroristes, ou des rebelles, au lieu de dire ce qu'ils sont réellement, de bons Musulmans, nous n'avons aucune chance de nous protéger contre eux. Mentir pour défendre l'ennemi est devenu un passe-temps en Europe et en Amérique du Nord et, franchement, il est grand temps que ça s'arrête.
- Terry Donc vous... (interrompu par Craig)
- Craig Ils sortent des mosquées. Ils lisent, tous, les versets du Coran. Ils chantent tous « Allahou Akbar », Allah est grand. Ce sont de bons Musulmans.
- Terry Alors vous êtes en train de me dire que tous les... les réseaux de nouvelles et tous ces gens qui rapportent les nouvelles à ce sujet, que nous... que nous nous trompons sur toute la ligne, que nous leur faisons une faveur avec l'attention que nous leur accordons, est-ce bien cela?
- Craig Ce que je vous dis c'est que.. que chacun des politiciens en Amérique et chacun des grands réseaux nationaux de nouvelles en Amérique et en Europe se trompe sur toute la ligne. Ils sont en train... ils continuent d'appeler ces bons Musulmans de la Djihad tout ce qu'on veut sauf de bons Musulmans de la Djihad. Ce sont des Musulmans fondamentalistes qui suivent l'exemple de Mahomet.
- Terry Et en particulier, le « message des Wahhabites ».
- Craig Bien, le wahhabisme n'est rien d'autre qu'une forme d'Islam fondamentaliste. Le wahhabisme est un terme à la mode parce qu'il n'est pas politiquement correct de dire que Mahomet était un terroriste et que l'Islam est une déclaration de guerre à la race humaine. Il se trouve que cela est exact, mais pas politiquement correct à moins de brandir ce terme de wahhabisme qui implique que les terroristes sont des Wahhabites et non pas des Musulmans.
- Terry Je me suis entretenu récemment... (interrompu par Craig)
- Craig Le mot Wahhab ne veut rien dire de plus qu'Islam fondamentaliste. C'est l'islamisme fondamentaliste que pratiquent la plupart des Musulmans fondamentalistes du monde. Ceux qui... qui font marcher l'Arabie saoudite comme si elle leur appartenait.

- Terry      Pourtant, je me suis entretenu il y a une dizaine de jours avec le président de l'Islamic Association of Canada, qui est aussi président de l'organisme Islamic Situation of Canada Against Terrorism [à propos de] ce qui se passe en Irak et dans d'autres parties du monde arabe, et il prétend qu'il n'y a absolument aucune façon, d'après ce qu'il voit et ce qu'il sait de sa religion, que cela ait quoi que ce soit à voir avec l'Islam.
- Craig      Eh bien c'est un mensonge total et absolu, et de... de dire cela, c'est...c'est honteux et pour vous de le diffuser sur vos ondes, c'est aussi gênant. Lisons donc quelques versets islamiques pour distinguer la fiction de la réalité. Voici la sourate 8 : « Je vous ai sorti de vos demeures uniquement pour défendre la vraie cause... Vous tous qui voulez prouver la vérité de ses paroles... Exterminez les infidèles jusqu'au dernier. » Le Coran confirme que n'importe quel Chrétien est un infidèle. Ce sont sûrement les infidèles qui disent que le Christ est le Messie, le Fils de Dieu. « Exterminez-les jusqu'au dernier. » Ce tuez, veut dire tuez chacun d'entre eux. Eh bien, votre copain est un menteur. « Je remplirai de terreur le cœur des infidèles. » Bon, cela veut dire que la terreur est une pratique islamique normale, une pratique de son Dieu. « Frappez donc au-dessus des cous. » Cela veut dire : coupez-leur la tête. Nous voyons cela tous les jours. [Mettez-vous ensemble pour les réduire à l'incapacité] parce qu'ils s'opposent à Allah et à ses apôtres. « Quiconque s'oppose à cela doit savoir que le châtement d'Allah est sévère Les infidèles apprendront dans les tourments que le châtement d'Allah est sévère. Les infidèles goûteront aux tourments de l'enfer. Alors quand vous les combattez, ne prenez pas la fuite. Ceux qui refusent de combattre (c'est-à-dire les Musulmans pacifiques) s'attireront les foudres d'Allah et leur refuge sera l'enfer. Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'opposition et que l'Islam demeure la seule religion. Si vous les affrontez en combat et leur infligez une telle défaite, ce sera une leçon pour ceux qui viennent après, qu'ils doivent se le tenir pour dit. Assurément, les infidèles ne peuvent pas s'en sortir. Préparez-vous à les affronter, avec toutes les armes et toute la cavalerie que vous pourrez trouver, afin de les terroriser. » Est-ce assez clair?
- Terry      Très clair, vu sous cet angle. Lui dit que ces passages... (interrompu par Craig)
- Craig      Ouais, mais ça, c'est le Coran.
- Terry      Ouais, une minute. Il dit aussi... il dit aussi que ces passages, ce qu'il dit en fait c'est qu'ils sont... qu'ils sont manipulés et déformés par ces fondamentalistes et il dit qu'ils n'ont rien à voir avec la situation actuelle d'aujourd'hui. Qu'en dites-vous?

- Craig Ce sont des bêtises absolues! Tout d'abord, tout ce qu'il y a dans le Coran, c'est... c'est ce genre de passages. Tout ce qui a été révélé à l'époque islamique, quand Mahomet a quitté La Mecque en croulant sous la honte à cause des Versets sataniques, est axé sur la guerre. C'est l'unique thématique. Une fois que Mahomet a quitté La Mecque et que nous entrons dans l'époque islamique, il devient un terroriste. Il a mené 75 raids sanguinaires en 10 ans. Mahomet est le plus grand exemple d'un terroriste pervers que le monde ait jamais connu. Il a tué, mutilé, violé et massacré un plus fort pourcentage de Juifs à sa portée que ne l'a fait Adolphe Hitler. C'est un être dégoûtant. Tout ce qu'on sait concernant Mahomet, dont 100 % nous vient du [mot incompréhensible] islamique, présente l'unique prophète de l'Islam comme un terroriste, un voleur, un marchand d'esclaves, un pédophile, comme un homme qui a pratiqué l'inceste, de nombreux actes de viol, des meurtres collectifs, l'assassinat de tous les journalistes. C'est lui le fondement de l'Islam. Sans Mahomet, pas d'Allah; sans Mahomet, pas de Coran; sans Mahomet, pas d'Islam. Les fondements de l'Islam reposent sur un pirate et terroriste pervers. Ça n'est peut-être pas joli de dire cela, mais c'est malheureusement la vérité, et à vouloir le nier, nous nous ferons tuer.
- Terry Donnez-moi... donnez-moi votre avis sur la façon dont l'administration Bush, autant... autant le père que le fils, se sont servi des Saoudiens et ont travaillé avec eux.
- Craig Oh! c'est une abomination totale, ça va mener à la destruction de... de mon pays. Je suis... je suis stupéfié! L'administration Bush, autant la première que la deuxième, s'est alliée à la principale entreprise de fabrication de terroristes du monde entier. Ce n'est pas un hasard si 80 % des terroristes du 11 septembre étaient des Saoudiens. Ce n'est pas un hasard si Oussama ben Laden est saoudien. Ce n'est pas un hasard si les Arabes qui... qui étaient musulmans et ont violé des petites filles dans la... dans l'école russe venaient d'Arabie saoudite. Quand nous nous allions à une nation qui a le plus fait pour endoctriner les terroristes qui nous tuent, nous finissons par en mourir. Alors les deux Bush ont vendu l'Amérique, des vies d'Américains, pour consolider leurs relations financières avec des seigneurs de guerre [mot incompréhensible]. C'est parfaitement honteux.
- Terry Vous avez aussi examiné de près ce qui se passe en ce moment même en Iran. Nous savons que l'Iran a effectué des tests sur des missiles en fin de semaine, qu'il semble y avoir de solides preuves, bien qu'ils le nient, indiquant qu'ils se dirigent vers une forme de... de capacité nucléaire majeure. Dites-moi ce que vous voyez poindre à l'horizon, vu la façon dont toute cette affaire a été marginalisée par la guerre en Irak, pour la situation en Iran et comment vous croyez que ces forces vont se rejoindre, en même temps que ce qui se passe, ce qui s'utilise actuellement... avec les tactiques en Irak.

Craig Bon, ce que je vais dire n'est pas de la prophétie après le fait, parce que j'en parlais déjà il y a deux ans dans mon livre, *Tea With Terrorists*. Ce que j'ai écrit à l'époque, c'est que... que les États-Unis seraient assez fous pour envahir l'Irak, et que ce serait l'une des pires décisions que les États-Unis puissent prendre. Avec le résultat que nous serions piégés dans un second Viêt-nam, avec aucune chance de nous en sortir. Mais ce faisant, nous fermerions les yeux sur les plus graves, euh... menaces pour l'Amérique qui sont l'Iran – parce que ce pays est à la veille d'avoir des bombes nucléaires – et l'Arabie saoudite, parce qu'elle est le grand argentier de la terreur. C'est ainsi que, pendant ces deux dernières années, ce que nous avons fait c'est donner la chance aux Iraniens de mettre au point leur programme nucléaire. Oui, ils ont un missile balistique nucléaire intercontinental. Il est identique aux missiles nucléaires qu'a utilisés la Corée du Nord parce que les Chinois [se sont emparés?] du marché et que les Chinois veulent acheter le pétrole iranien à meilleur marché.

Terry Ouais.

Craig Le carburant pour les bombes atomiques a été fourni par les Français et les Russes qui ont bâti les centrales nucléaires pour les Iraniens, supposément pour produire de l'électricité, mais ça, c'est un mensonge et tout le monde le savait. Et la raison pour laquelle c'est un mensonge c'est que l'Iran est assise sur une telle quantité de gaz naturel et de pétrole qu'elle est littéralement obligée de brûler le gaz naturel pour lequel il n'y a aucun marché. Pourtant, tout ce que fait une centrale atomique, c'est bouillir de l'eau. Alors si vous jetez l'argent que le gaz ...qui ferait bouillir l'eau, pourquoi dépenseriez-vous des milliards de dollars à construire des centrales nucléaires? La réponse est simple : c'est ce qui dérive de ces dollars. Les Iraniens voulait les résidus de ces centrales nucléaires, sachant qu'ils obtiendraient la technologie des centrifugeuses par l'entremise de Kahn, le scientifique pakistanais, un dénouement que j'avais déjà prévu il y a deux ans. Et qu'ils utiliseraient ces centrifugeuses pour achever de produire de l'uranium 235 à des fins militaires.

Terry Très bien, restons-en là pour le moment parce que je suis obligé de faire une pause ici pour aider à payer les comptes. De retour dans quelques instants, nous poursuivrons notre conversation avec Craig Winn qui ne mâche pas ses mots et prétend que ce ne sont pas des terroristes, dit-il, mais des... soldats fondamentalistes islamiques qui, en fait, sont déterminés à tuer tous les individus qu'ils peuvent si ces individus-là ne sont pas d'accord avec ce qu'ils pensent, et il dit que cela ne se passe pas seulement en Irak, mais dans tout le monde islamiste. On revient tout de suite.

(Pause publicitaire)

- Terry            Nous reprenons notre entretien avec Craig Winn, monsieur Winn, auteur de *Tea With Terrorists*, ex-millionnaire de l'Internet, qui a fait la couverture du magazine *Business Week*, a participé à des émissions d'interview-variétés, tant à la télévision qu'à la radio, à de nombreuses reprises et particulièrement depuis le 11 septembre. Et ce qu'il dit c'est : ne vous laissez pas bernier, c'est ce qu'il dit, nous avons à faire, dit-il, à des... des fondamentalistes islamiques qui sont parfaitement en mesure de savoir ce qu'ils font et selon lui, ils répandent la parole de l'Islam et vont tâcher de tuer un à un tous ceux qui ne sont pas d'accord avec leur point de vue. En résumé, est-ce bien cela?
- Craig            Ah, presque tout cela est exact. Les Musulmans vont continuer à se battre contre les non-Musulmans jusqu'à ce que l'Islam soit la seule religion et la seule doctrine politique de la planète, ou qu'ils aient tué tous les non-Musulmans, hem... ou bien qu'ils soient empêchés de... de le faire. Ils ne sont pas en mesure de comprendre ce qu'ils font. Personne avec toute sa tête ne serait prêt à s'en remettre aux conseils d'un violeur, un terroriste, un massacreur qui montre le... le chemin qui mène à Dieu. Alors il faut partir du principe qu'ils sont irrationnels, endoctrinés depuis la naissance et que, ou bien ils ont perdu la faculté de penser, ou bien ils estiment que penser est dangereux. Dans un pays islamiste, si vous rejetez l'Islam, vous allez vous faire assassiner. C'est pourquoi un Musulman est incapable de se servir de raisonnements et de preuves pour prendre une décision raisonnable, ce qui les rend... hem... hem... hem... les rend certainement incapables de penser. Déséquilibré est un terme de psychologie et je ne voudrais pas employer ce terme.
- Terry            Très bien, laissez-moi prendre rapidement un appel. Jack, êtes-vous là?
- Jack            Oui. Je voudrais dire que j'ai rarement, au cours des nombreuses, nombreuses années de mon existence, entendu un message à la radio tellement plein de haine qu'il soit à la limite de l'aliénation mentale; et je l'ai entendu une couple de fois sur votre station et je me demande quel sorte de message haineux votre station essaie de promouvoir.
- Terry            Pas notre station : il est notre invité. Alors adressez-vous à lui. À vous, Craig.
- Craig            Eh bien la vérité, c'est que l'Islam est le discours le plus raciste et le plus haineux qu'on n'ait jamais fait. Plus haineux et plus raciste que *Mein Kampf*. Dénoncer *Mein Kampf* comme étant haineux, raciste et violent, ce n'est pas faire preuve de haine, de racisme et de violence. C'est faire preuve de miséricorde. C'est la chose la plus miséricordieuse qu'on puisse faire. La plus grande compassion qu'on puisse avoir c'est de

dénoncer et de condamner une doctrine qui est fondamentalement raciste, intolérante et violente. L'islam représente toutes ces choses-là, mais ce que monsieur au téléphone ne sait pas, ce qu'il ne connaît pas, ce sont les écritures islamiques. S'il avait lu la Sirat, seul livre écrit sur Mahomet dans les 120 ans qui ont suivi sa mort, s'il avait lu le Hadith islamique, s'il avait lu le Coran dans le contexte de la vie de Mahomet et en ordre chronologique, il reconnaîtrait que son message est plus raciste, plus intolérant et plus violent que le *Mein Kampf* de Hitler et lui aussi serait en train d'ouvrir les yeux du monde là-dessus, parce que ce serait l'acte le plus miséricordieux qu'on puisse poser.

Terry À vous, Jack.

Jack Bien, hem... il a raison. Je n'ai pas lu le Coran. Je suis Juif, mais je connais beaucoup de Musulmans et si on écoute ce que vous dites, c'est vous qui êtes plein de haine et... et de démente et vous déversez votre haine sur des centaines de millions de personnes en disant qu'elles sont toutes comme ça... (interrompu par Craig)

Craig Vous... vous êtes un homme très malade et j'ai de la peine pour vous.

**Craig et Jack parlent en même temps (on ne distingue pas ce qu'ils disent)**

Terry Attendez, attendez.

**Craig et Jack parlent en même temps (on ne distingue pas ce qu'ils disent)**

Craig Vous dites que vous n'avez pas lu la doctrine, vous n'avez aucune idée de ce qu'elle renferme et pourtant vous m'accusez d'être haineux quand je dénonce cette doctrine pour ce qu'elle renferme. C'est vraiment très pervers. Pourquoi ne lisez-vous pas les écritures islamiques et lorsque vous serez venu à bout de votre ignorance, pourquoi n'appellez-vous pas cette station pour demander pardon? Parce que, quand vous dites que c'est moi qui suis haineux au lieu de dire que ce sont les écritures islamiques, c'est pareil aux Allemands qui disaient : « Ce Hitler, savez-vous, il n'est pas si mauvais. Je connais de bons Allemands, savez-vous, alors les Nazis ne peuvent pas être si terribles. » Et qu'est-ce qu'on a eu comme résultat? Six millions de Juifs qui ont perdu la vie, plus 55 millions de personnes. Il ne faut pas tolérer le mal.

Terry Il faut que je fasse une pause parce que j'ai des comptes à payer. Je serai de retour dans un moment avec Craig Winn. À tout de suite.

(Pause publicitaire)

(Le reste de l'émission n'est pas relié à la plainte.)